

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DES REFERENTS DE QUARTIER VILLAGE – CENTRE du 01 décembre 2025 de 20h à 22h**

Présents : Éric KEIFLIN et Anne TOUVENOT

Catherine CONRAUD, Romuald CORNEVIN, Christian CRAPOIX, Amand GEORGE, Evelyne JACQUOT, Christine LEVORATO, Philippe MARRER, François MATH, Ghislain MAYER, Jean-Paul MOULIN, Marie PARACHE, Jean-François PARENT et Jean-Bernard PELLET

Excusé : Nour HASKOUR, Marie-José MONCELLE et Pascal PECHEUR,

Absent : Yves LE MAREC

- 1°) Approbation de l'ordre du jour
- 2°) Inscription des questions diverses
- 3°) Approbation du Compte Rendu du 15 septembre 2025
- 4°) Point général / fonctionnement des référents de quartier
- 5°) Avenue Paul Muller : Limitation de vitesse & Aménagement
- 6°) Rue de Laxou : Retour d'informations.
- 7°) Traitement des arbres près des bâtiments – Entretiens / Influences sur les fissures...
- 8°) Signalétiques : rue de Villers-le-Sec & parcours Vélo au parc de Graffigny
- 9°) Maison du gardien du parc de Graffigny : faunes et travaux
- 10°) Bilan du Téléthon 2025 -pour information-
- 11°) Actions en cours et prévues
- 12°) Calendrier manifestations et événements 2026 / Année électorale...
- 13°) Questions diverses
- 14°) Choix de la date de notre prochaine réunion

## **1 - L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.**

## **2 - Inscription des questions diverses**

François M., Evelyne J., Catherine C., et Jean-François P souhaitent intervenir.

## **3 - Approbation du Compte Rendu du 15 septembre 2025**

Philippe M. remercie Catherine C. d'avoir accepté d'animer cette précédente réunion et d'en rédiger le compte rendu. Les résumés adressés par les intervenants ont été utiles et appréciés. La démarche devrait vraiment se généraliser, quitte à se limiter à l'essentiel.

Le compte rendu est approuvé à la majorité.

## **4 - Point général / fonctionnement des référents de quartier**

A la fin de cette troisième année de fonctionnement régulier et suivi, de nos référents de quartier Village-Centre, un échange -en point d'étape- paraît nécessaire.

En vue d'une éventuelle évolution de la Charte de Référent (CF Article VI de la Charte du Référent de Quartier), Philippe M. suggère la constitution d'un petit groupe de volontaires afin de réfléchir et proposer des améliorations, voire des aménagements au texte initial. L'idée d'associer les représentants des Référents des deux autres quartiers est évoquée. Anne T. souhaite rapidement réaliser un sondage, interroger toutes les parties prenantes avant que nous n'entamions notre réflexion.

Autres précisions :

-Comme les Référents Village-Centre sont les seuls à afficher leurs comptes rendus régulièrement sur le site de la mairie (15 à ce jour), une présentation identique (titres, paragraphes, police d'écriture etc...) est préférable pour des raisons de cohérence et de lisibilité.

-Les comptes rendus indiquent uniquement ce qui s'est dit et passé au cours de la réunion. Les événements postérieurs n'ont pas à y figurer.

## **5 - Avenue Paul Muller : Limitation vitesse & Aménagement**

### **Limitation de vitesse :**

Nous constatons régulièrement des excès de vitesse dans l'avenue Paul Muller, que ce soit en descente (y compris les vélos !) ou en montée (un peu moins les vélos...) Il s'avère qu'aucune signalisation ni verticale, ni au sol ne rappelle cette limitation. Pouvons-nous envisager un ou deux panneaux de rappel 50 (fixés sur lampadaires ?) ou au sol ? pour tenter d'apaiser la circulation ?

Anne T. indique qu'il n'est pas permis de mettre des panneaux. La circulation dans notre ville est limitée à 30 km/h, sauf si 50 km/h affiché au sol.

### **Aménagement :**

Que répondre aux personnes qui nous interrogent sur l'aménagement de l'avenue Paul Muller, et en particulier sur la piste cyclable promise ? Les élus confirment que cet aménagement est toujours au programme de la Métropole mais ne peuvent donner aucune précision sur le contenu du projet ni sur la date de réalisation.

## **6 - Rue de Laxou : Retour d'informations :**

Christian C. revient sur ses diverses interventions, ses écrits notamment du 6 octobre et des réponses qui lui ont été données. Il a notamment exposé le peu d'efficacité et le risque que présentaient les nouveaux caniveaux.

Il s'interroge de la remarque qui lui est faite que ces interventions ne relèvent pas du rôle des Référents de quartier.

Anne T. ne pensait pas que les riverains étaient exclus des réflexions.

## **7 - Traitement des arbres près des bâtiments – Entretien / Influences sur les fissures...**

Contact a été pris avec Julien Tournon pour faire élaguer la rangée d'arbres bordant les pavillons du bas des Jardins de Saint-Fiacre. Plusieurs de ces arbres viennent toucher deux maisons de l'Allée des Pins et d'autres font craindre l'obstruction des gouttières en bas de l'allée des Estelles.

Ces arbres appartiennent à la copropriété donnant sur l'avenue Malraux. Un début d'élagage vient d'être fait.

D'autre part, les riverains craignent que ces arbres situés très près des maisons n'aggravent le risque de fissures dû au retrait/gonflement des argiles. La distance recommandée entre les arbres et les maisons, pour limiter ce risque, devrait être au moins égale à la hauteur des arbres.

Sur ce point, on ne peut intervenir : la législation actuelle impose seulement une distance d'au-moins deux mètres par rapport aux maisons voisines, ce qui est respecté.

## **8 - Signalétiques : rue de Villers-le-Sec & parcours Vélo au parc de Graffigny**

Cette rue a été complètement refaite récemment et les trottoirs ont été supprimés. Or le stationnement y est toujours autorisé sauf dans une partie infime du début de la rue. Il a été décidé par la mairie de basculer cette rue en espace partagé, c'est à dire la limiter à 20km/h avec priorité aux piétons et aux vélos.

Seul un petit panneau à chaque début de rue informe, avec dessin sur la chaussée représentant piétons, vélos et voitures en ordre décroissant.

Le problème c'est que lorsque l'on interroge les riverains, ils semblent ignorer le passage du 30 au 20 et se plaignent de la vitesse des automobilistes.

Serait-il possible de dessiner un (20) sur la chaussée à chaque début de rue ?

Le parc de Graffigny est désormais autorisé aux vélos mais pas dans sa totalité, ce que certains semblent ignorer.

Les allées sont étroites, et la cohabitation piétons-vélos posent déjà problème.

Serait-il possible d'envisager une signalétique invitant à la prudence ?

Par exemple, limitation de la vitesse et consignes de sécurité ?

## **9 - Maison du gardien du parc de Graffigny : faunes et travaux**

Récemment toutes les ouvertures entourant la maison du gardien du parc ont été obstruées à l'aide de planches en bois.

C'est devenu un habitat pour chauve-souris depuis quelque temps.

Question: la maison était-elle vide avant d'être obstruée ?

## **10 - Bilan du Téléthon 2025 -Pour information-**

Marie-José M. étant absente excusée, et pour lui laisser la primeur de l'information, il a été convenu de reporter ce point à l'ordre du jour de notre prochaine réunion.

## **11 - Actions en cours et prévues**

La période hivernale s'annonce. Avec elle, les projets et actions restent en suspens ...sans pour autant être gelés.

## **12 - Calendrier manifestations et événements 2026 / Année électorale...**

Là aussi, l'agenda des dates à retenir ou prévoir s'est réduit. A noter toutefois :

Samedi 10 janvier 2026 / Les vœux du Maire

Et aucune réunion « Plénière » des Référents de Quartier n'est programmée à ce jour.

## 13 - Questions diverses

François M. :

Nous annonçons qu'il a réalisé -photos à l'appui- une boîte à livres destinée au quartier du Cottage.

Anne T. en profite pour rappeler quelques règles de fonctionnement des projets.

Une demande préalable à la Mairie est nécessaire. Au cas particulier, les boîtes à livres sont déjà nombreuses et leur gestion risque de poser problème si elles se démultipliaient. L'aspect du projet, tant esthétique (Mickey...) que fonctionnel (absence de porte...) doit être validé.

Evelyne J. :

Grace à l'intervention, auprès de la Métropole, de Julien Tournon (sollicité par Romuald C.) les feuilles ont été ramassées et le trottoir -transformé en chemin de terre-, nettoyé sur le Boulevard des Aiguillettes dans la partie le long des maisons de l'allée des Saules à partir du feu de la rue de la Mutualité.

Restent à reboucher les nombreux trous du revêtement expérimental composé de sable et autres gravillons, mais qui ne sera pas refait, selon monsieur Paltz.

Catherine C. :

- Qu'en est-il du renouvellement lorsqu'on arrive au terme des deux ans d'engagement en tant que référent ? Est-ce la Mairie qui revient vers nous pour notre faire signer à nouveau les documents ? Réponse d'Anne : c'est à nous de nous manifester auprès d'Isabelle Houdemont. Idem si une nouvelle personne souhaite devenir référente de quartier.

- Les élus à la démocratie participative sont présents aux réunions des référents en appuis et pour répondre à nos questions, ou faire remonter les demandes d'Anne. Ils tendent à nous rendre autonome au maximum.

Cependant, les référents de quartier sont une organisation voulue par la mairie au départ et je me demande si elle ne devrait pas être plus investie dans l'organisation notamment pour les comptes rendus et pour mener les réunions.

Jean-François P. :

Signale que lors des intempéries, un arbre est tombé sur une voiture en stationnement. Et se demande de qui relève la responsabilité des dégâts.

## 14 - Choix date de la prochaine réunion

**Lundi 09 février 2025 à 20h00**

*Pour clôturer cette dernière réunion de l'année, un verre de l'amitié a été organisé. L'occasion de continuer à tisser des liens, dans cette ambiance sympathique, qui renforcent notre équipe.*

*Une photo de groupe a également été réalisée.*